

## **Congrès national des Communes forestières**

Nancy – le 2 octobre 2015

## Intervention de Philippe SIAT Président de la Fédération nationale du bois

Transmettre un patrimoine, transmettre une activité, c'est travailler pour l'avenir.

Tout d'abord, je voudrais vous parler de notre action sur le chêne. Ensuite, vous parler des problèmes de règlement que nous rencontrons. Enfin, je voudrais rappeler l'importance, pour notre Fédération et pour un Office national fort, d'avoir quelqu'un qui représente notre forêt, qui axe une politique.

Le chêne nous a demandé 9 mois de travail. Au début, nous avons essayé d'avoir une vision partagée entre les Communes, l'Office, le ministère de l'Agriculture, la FNB de la situation du chêne. Qu'avons-nous constaté ?

Que les statistiques françaises étaient incomplètes, voire ne donnaient pas une vision bonne de la situation et que, pour avoir une vision de ce qui se passait, il fallait avoir les statistiques chinoises. Nous savons, grâce aux statistiques chinoises sur le chêne de qualité industrielle - 1,8 million de mètres cubes produits en France - combien va en Chine. Les statistiques françaises donnaient 150 000 mètres cubes et il se transformait 650 000 à 700 000 mètres cubes en Chine.

Lorsque ces chiffres ont été mis sur la table et la réalité des chiffres ne se conteste pas, nous avons eu une analyse commune d'une situation de crise. Nous avons opté de façon forte pour essayer de trouver une solution. Cette solution a cheminé grâce aux négociations que nous avons eues avec l'Office, grâce au bon travail mené avec votre président M. Jarlier, avec toute votre équipe, je ne les cite pas tous. Ils méritent tous notre grande confiance.

Nous avons mis au point, au fur et à mesure, un processus de vente labellisé pour que les chênes issus de nos forêts, qui sont multi générationnels, multi séculaires, puissent laisser la valeur ajoutée dans nos territoires. Nous avons travaillé à ce niveau-là pour trouver le moyen et, durant l'été, nous nous sommes réunis souvent avec des personnes du ministère de l'Agriculture, avec M. Falcone, avec l'Office National des Forêts au premier rang, et nous avons trouvé une solution transitoire de 18 mois qui doit permettre de transformer nos grumes sur nos territoires et d'exporter des sciages.

À notre grand surprise, nous le pensions, mais l'épreuve de la vérité est essentielle, sur les ventes du mois de septembre, déjà 150 000 mètres cubes de chênes se sont vendus, presque 200 scieurs sont labellisés en ayant accepté la transformation dans nos territoires. Ainsi, la France rejoint environ 85 pays qui ont restreint l'exportation des grumes pour exporter du sciage. Cela se fait de façon générale et la France a suivi ce mouvement.

Ce mouvement n'est pas fait pour durer. Il a une durée de 18 mois pour permettre la contractualisation du chêne, comme celle du sapin et du hêtre fonctionne déjà et prend de l'ampleur en France. Le chêne est plus compliqué, car la valeur du chêne diffère entre le pied, la cime et les différentes qualités. La Lorraine est déjà en avance sur beaucoup de régions pour la contractualisation du chêne. Il faudra que cet objectif ne soit pas oublié à terme.

Je tiens vraiment à remercier toutes les personnes, Jean-Yves Caullet, Christian Dubreuil, les Communes forestières, Dominique Jarlier, Pierre Grandadam, Alain Lesturgez, car faire bouger les lignes n'est pas facile. Ceci sous la bienveillance du ministère de l'Agriculture, de M. Le Foll, avec Véronique Borzeix et M. Falcone. Nous avons fait bouger les lignes, à la satisfaction de tous. Ainsi, comme disait Pierre, nous transmettons un patrimoine, or là nous transmettons non seulement un patrimoine, mais son utilisation.

C'est vers cela qu'il faut aller pour le bien, car la forêt doit pousser pour votre satisfaction, pas pour stocker du carbone, pour l'utiliser dans vos maisons, pour stocker le carbone de façon durable.

Nous avons fait un pas et je suis très satisfait de remercier toutes les personnes d'avoir œuvré dans cette direction. Faire bouger les lignes dans nos pays, dans nos entreprises, c'est souvent très difficile. Cela ne va pas toujours sans mal.

Auparavant, c'était la grande liberté. Là nous avons bougé, nous avons heurté certaines personnes qui exportaient de la grume facilement. Maintenant, c'est à nous de leur tendre la main pour leur dire plutôt que d'exporter, c'est à nous scieurs que vous devez proposer cette matière.

En cela, vous avez confié une très grosse responsabilité à la Fédération nationale du bois. Nous devons exporter dès l'an prochain 100 000 mètres cubes de sciage en plus. Les Chinois, très pragmatiques, dès qu'ils ont constaté certains freins sur la matière première, ont décidé de nous acheter du sciage. Nous avons une démarche exemplaire grâce à vous tous. Maintenant, c'est notre responsabilité de transformer l'essai. Nous sommes près, grâce à notre commission exportation, de relever le défi. Et ayons confiance, continuons et arrivons d'ici 18 mois à contractualiser nos chênes pour que l'essai soit totalement transformé.

Maintenant, parallèlement à cette réussite, avec l'Office National des Forêts et les Communes forestières, tout ce qui est résineux est contractualisé. Avec les Communes, la grosse majorité des résineux est encore vendue aux ventes publiques et ces ventes publiques malheureusement sont boycottées. La Fédération nationale du bois que je représente est contre ce boycott. Cela perturbe notre message vis-à-vis des ventes labellisées.

Pourquoi ? Les conditions de règlement des lots qu'on nous achète majoritairement sont à plusieurs échéances :

- une échéance comptant de 22,5 %,
- une deuxième à quatre mois de 22,5 %,
- à six mois, une échéance de 27,5 %,
- à huit mois, une échéance de 27,5 %.

En montagne, majoritairement, là où on trouve les massifs forestiers résineux, on peut comprendre la difficulté de l'échéance comptant et l'échéance à quatre mois. En effet, la neige vient et part, les barrières de dégel ont besoin d'être enlevées, les quatre premiers mois à cette période, c'est pratiquement un paiement comptant, car nous ne pouvons pas rentrer et avoir les bois qu'on achète aux ventes d'automne.

Au lieu d'avoir pris du temps pour en discuter, un document est sorti en écrivant première échéance 40 %, deuxième échéance à quatre mois 30 %, soit

70 % comptants. Aucun scieur de France et de Navarre ne peut le payer puisque nous n'avons pas ce fonds de roulement. En procédant ainsi, pour nous approvisionner et que nous puissions le payer, il faut que cela corresponde à nos trésoreries. Cela amènerait une baisse sensible du cours du bois. Nous n'y sommes pas favorables. Très rapidement, devant des conditions aussi draconiennes, les scieurs ont décidé de boycotter les ventes, car personne ne pouvait acheter avec des conditions identiques.

J'ai proposé, pour l'année 2016, pour que tout le monde revienne dans les ventes, car cela fait beaucoup de mal, de baisser un peu la première échéance, au lieu de 22,5 % de la mettre à 20 %, la deuxième qui était à 22,5 %, la mettre à 25 %, sur les deux premières, la somme est la même. Il conviendrait ensuite d'inverser pour les deux dernières échéances : celle qui était à 27,5 %, de la mettre à 30 % et la dernière qui était à 27,5 %, de la mettre à 25 %. Pour que tout le monde ait raison sur ce sujet. Après, concernant les conditions de règlement, nous prendrons l'année, nous en discuterons sereinement en partant d'une feuille blanche dans le cadre du prochain contrat d'objectifs et de performance en 2016.

La mèche était allumée. Pour le moment, il faut l'éteindre. Les propositions de l'Office National des Forêts de prendre du temps apaise la situation. J'aimerais qu'on puisse, du côté des scieurs, arrêter cette différence d'appréciation pour entrer à nouveau dans la normalité.

Je souhaite une réponse rapide du ministère de l'Agriculture et de l'Office National des Forêts pour que les ventes puissent reprendre le plus rapidement possible. Vous tous les maires, vous en avez besoin et nous avons besoin de la même façon. Je n'oublie pas, car il est important, le rôle de l'Office National des Forêts. Nous avons besoin d'un Office fort avec une direction claire, car sans direction claire et sans Office fort, nous avons toujours des problèmes. Il faut bien réaliser qu'en ce moment, tout évolue. Vous pouvez être certains que la Fédération nationale du bois sera un partenaire exigeant, mais dans toute la mesure du possible elle aidera à cette évolution, car ce n'est qu'en étant responsable que l'on arrive à assurer l'avenir commun de nous tous.

Je vous souhaite une bonne journée.